

La Région, un partenaire au quotidien pour les élèves

Le Conseil Régional accompagne les lycéens franciliens tout au long de leur scolarité. Son ambition: lutter contre toutes les discriminations, agir pour l'égalité, défendre le droit à l'éducation pour toutes et tous.

Il s'appuie pour cela d'une part sur une politique sociale en direction de la jeunesse et d'autre part sur un soutien aux projets des lycéen-ne-s. Cette volonté d'allier justice scolaire et promotion des initiatives lycéennes est au cœur du projet éducatif régional. C'est par ces deux impératifs que la Région cherche à garantir « la réussite pour tous ».

Une politique sociale en direction de la jeunesse

Favoriser une alimentation équilibrée : *l'aide régionale à la demi-pension*

Elle a pour objet de pallier les difficultés financières que peuvent rencontrer les familles les plus modestes et ainsi permettre à tous les élèves de déjeuner correctement et régulièrement au restaurant scolaire. L'aide est uniquement utilisée pour le paiement de la restauration scolaire. Elle a été étendue en 2008 aux élèves des formations post-bac. Au total plus de 7.2 M€ par an sont consacrés à cette aide.

Pour garantir à tous l'accès à la restauration scolaire, la Région s'est engagée à mettre en place la tarification de la demi-pension sur la base du quotient familial.

Garantir le matériel nécessaire aux études : *l'aide régionale pour l'équipement*

Depuis la rentrée scolaire 2000, les lycéens franciliens, inscrits en première année de CAP, BEP, BAC techno et BAC pro des formations dites de « production » et de certaines formations dites de « services » des lycées publics et privés, bénéficient d'une aide d'un montant de 123 € pour l'acquisition de matériels, équipements et outillages individuels coûteux nécessaires à leur formation. Le montant des dotations s'élève à 4.8 M€ pour cette année. Elle a été étendue en 2008 aux élèves des formations post-bac.

Permettre l'accès aux « Grandes Ecoles » : *l'aide aux concours*

Certains jeunes rencontrent de grandes difficultés financières lorsqu'ils doivent s'inscrire aux concours d'entrée des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Nombre d'élèves talentueux, issus de milieux défavorisés, renoncent à tenter les concours pour des raisons financières. Pour lutter contre ces discriminations sociales la Région Ile-de-France a mis en place une aide régionale pour les concours.

Depuis 2008, cette aide prend en charge une partie des frais de voyage, d'hébergement et d'inscription des élèves des CPGE, sous conditions de ressources. Cette prise en charge a été plafonnée à 250 € par an et par concours, pour un maximum de 3 concours par an. Cette aide ne concerne, sauf situation exceptionnelle, que les élèves de dernière année de CPGE.

La mobilité pour tous : *la Carte imagin'R*

Lancée en 1998 à l'initiative de la Région, la carte Imagine R est un titre de transport unique valable 12 mois et très économique (50% du montant de la carte orange sur un an). Les seules conditions exigées à l'adhésion: avoir moins de 26 ans, être collégien, lycéen, étudiant, apprenti ou jeune en formation par alternance.

La carte Imagine'R ouvre droit à plusieurs avantages : réductions sur des concerts, le cinéma, les sports, les expositions et autres activités ... !

Consciente de l'importance économique, sociale et culturelle de ce dispositif pour les jeunes franciliens, la Région a maintenu sa participation qui s'élève aujourd'hui à 50 millions d'euros. Cette intervention tient compte du financement par notre collectivité de l'extension depuis l'été 2004, du dézonage durant les grandes vacances scolaires, pour les collégiens, lycéens, apprentis et étudiants.

Pour en savoir plus www.imagin-r.com.

La promotion des initiatives :

Favoriser les projets des lycéens : « *projet passion, lycéens en action* »

Réaliser un spectacle, un documentaire, un projet humanitaire... Engagé en 1995, « projet passion, lycéens en action » a pour objet de susciter et développer la capacité d'initiative et de création des lycéens (dotation de 4 000 € maximum). En 2009/2010, 27 dossiers ont été sélectionnés pour une dotation régionale de 73 939,02 €.

Encourager l'innovation : « *projet lycée, innovation éducative* »

Depuis 1999, « projet lycée, innovation éducative » encourage les équipes éducatives des lycées à développer des initiatives innovantes impliquant directement les lycéens (dotation de 10 000 € maximum). En 2009/2010, 211 dossiers ont été sélectionnés pour une dotation régionale de 679 851 € : improvisation théâtrale, atelier d'écriture, voyages scolaires....

Accompagner l'ouverture européenne : l'initiation à l'Europe

Jean Monnet fut l'un des pères de l'Europe. La Région soutient l'action de l'association qui porte son nom, dont l'objectif est de faire prendre conscience aux lycéens de l'impact de la construction européenne sur leur avenir.

Parmi les actions engagées par l'association : des journées de sensibilisation pour les équipes éducatives, des visites-conférences avec les lycéens de la maison de Jean Monnet, à Houjarray, dans les Yvelines.

Plus d'informations : www.jean-monnet.net

Développer la créativité : « Poésie en liberté »

Concours international de poésie en langue française « Poésie en liberté » est ouvert aux lycéens et étudiants de France et de l'étranger. Un comité de lecteurs sélectionne parmi plus de 5.000 poèmes reçus chaque année. La remise des prix a lieu au salon de l'éducation, en novembre, sur le stand de la Région Île-de-France.

La Culture pour tous !

Profiter de l'offre culturelle francilienne : *le Tick'art*

Avec le TICK'ART, la Région invite les lycéens (nes) à découvrir les milliers d'événements – concerts, théâtre, cinéma, expos, livre, patrimoine... – programmés dans plus de 700 lieux partenaires en Île-de-France.

Le TICK'ART peut être utilisé dans le cadre de sorties scolaires. Il permet de participer à des actions culturelles : rencontre avec un auteur, atelier de pratique théâtrale, visite des coulisses... Pour 15 euros, chaque lycéenne et lycéen peut se procurer un carnet (deux maximum par an) composé de 6 tickets :

www.tickart.iledefrance.fr

Comprendre les images : *Lycéens et apprentis au cinéma* » en Ile-de-France

L'année scolaire 2010/2011 sera la neuvième saison du dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » en Île-de-France. Ce dispositif d'éducation à l'image a permis l'an dernier à près de 50.000 lycéens et apprentis d'acquérir les bases du langage et de l'analyse cinématographique, tout en leur faisant découvrir et apprécier des grands classiques, des films de genre, ou des films d'auteur.

Les projections sont organisées sur le temps scolaire dans une salle de cinéma partenaire du dispositif. Pour l'année scolaire 2010/2011, les lycéens et apprentis pourront voir et étudier « Adieu Philippine » de Jacques Rozier, « Blow Up » de Michelangelo Antonioni, « La mouche » de David Cronenberg, « Le petit lieutenant » de Xavier Beauvois, « Yuki & Nina » d'Hippolyte Girardot et « Nobuhiro Suwa » dont la Région Ile-de-France avait aidé la production.

Accéder à l'éducation : *Un droit pour tous !*

Dans les lycées d'Ile-de-France, beaucoup de lycéens, essentiellement des jeunes atteignant leur majorité se voient confrontés brutalement à des invitations à quitter le territoire. Leur régularisation est un impératif pour qu'ils achèvent leur année scolaire, puissent se présenter aux examens et envisager une poursuite d'études.

Lors de la prochaine réunion du conseil régional, Jean-Paul Huchon et Henriette Zoughebi proposeront différentes actions qui engagent la Région aux côtés des élèves sans papiers.